



COMMUNE DES CONTAMINES MONTJOIE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 JUIN 2023

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 9
Pouvoirs : 2
Absents excusés : 3
Absents : 3
Votants : 11

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS LE VINGT-NEUF JUIN à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 23 JUIN 2023, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. François BARBIER, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, M. Bertrand DOLIGEZ, Mme Marielle MERMOUD, Mme Elisabeth MOLLARD, Mme Noëlle GRAVAUD.

ABSENTS EXCUSES : Mme Peggy LE BRUCHEC (donne pouvoir à François BARBIER), M. Florian GIBIER (donne pouvoir à Elisabeth MOLLARD), Marie-Noëlle LAVERTON.

ABSENTS : M. Jean-Christophe DOMINGUEZ, Etienne JACQUET, Antoine BOISSET

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL AUVERGNE RHONE ALPES - REHABILITATION DE LA PATINOIRE	DEL2023-72
---	-------------------

Rapporteur : Michel Belin

Monsieur le Maire donne la parole à M. Michel BELIN, adjoint au Maire.

La région Auvergne-Rhône-Alpes est la première région française pour la montagne. La Région ne cesse de déployer de l'énergie afin de rendre nos territoires de montagne plus attractifs et plus vivants.

C'est dans cet esprit que la commune des Contamines-Montjoie a l'honneur de solliciter une demande subvention auprès de la Région pour son projet de réhabilitation de sa patinoire extérieure.

Les centres-bourgs des stations de ski sont le cœur des stratégies actuelles d'attractivités touristiques. Ils doivent être apaisés et repensés afin d'offrir un cadre à la hauteur de notre chaleureuse réputation.

En réhabilitant la patinoire communale en espace multisport semi-couvert de 800 m2 et en apaisant l'intégralité des abords, nous pensons nous inscrire pleinement dans vos orientations régionales, et notamment dans celles du Plan Montagne afin de « faire de Auvergne-Rhône-Alpes, la première montagne durable d'Europe ».

Notre projet se veut au service des populations locales, plus accessible et inclusif. Mais aussi au service de nos visiteurs, leurs permettant, toutes saisons, d'y vivre des expériences plus exaltantes. Cette réhabilitation s'inscrit évidemment dans une démarche vertueuse, nous permettant de moderniser nos installations pour les rendre moins énergivores et donc dans une stratégie bas carbone.

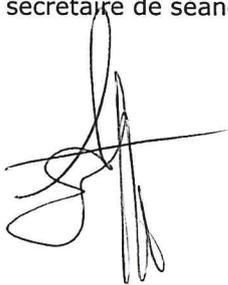
Dans le cadre de la réalisation de ce projet, la commune des Contamines-Montjoie sollicite auprès de la Région AURA une subvention la plus forte possible, en effet en permettant la réalisation d'un tel investissement, nous pourrions démontrer, une fois de plus, la proximité entre nos petites communes de montagne et la Région. Nul doute que l'ensemble des populations du bassin de vie pourrait s'approprier ce nouvel outil avec enthousiasme et constater que celui-ci est le fruit de la collaboration de la Commune et de la Région.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

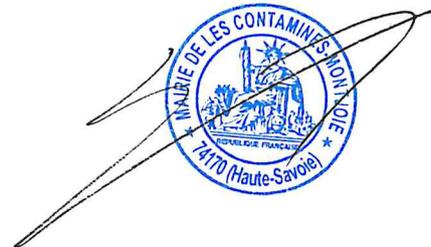
Pour : 11	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

- **ARTICLE 1 : D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes pour obtenir la plus haute subvention possible.
- **ARTICLE 2 : DE VALIDER** le plan de financement en annexe

En Mairie, le 29 juin 2023
Le secrétaire de séance,



En Mairie, le 29 juin 2023
Le Maire,
François BARBIER



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le